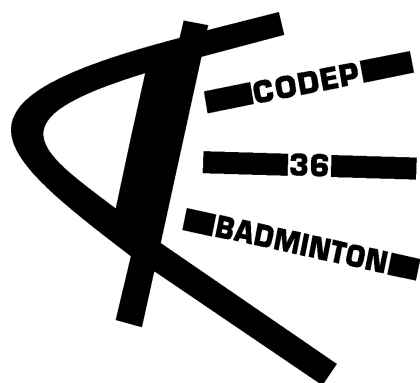


CIRCUIT INTERREGIONAL JEUNES

29 & 30 Septembre 2018

Catégorie P / B / M / C



Gymnase du Lycée Georges Sand

LA CHATRE (36)
Salle avec 9 Terrains



Renseignements : comite.36.bad@gmail.com

La ligue du Centre-Val de Loire et le comité départemental de l'Indre de badminton sont heureux de vous inviter à la 1ère étape du Circuit Interrégional Jeunes les 29 & 30 septembre 2018 à La Châtre (36).

Numéro d'autorisation : Demande en cours

Lieu de la compétition

Gymnase du Lycée Georges Sand (Salle unique avec 9 terrains).
10 chemin de la Justice
36400 LA CHATRE

Juges Arbitres

JA Principal : Mélanie de la Torre
JA Adjoint : David BARDET

Catégories & tableaux

Le CIJ est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets des Ligues *Centre-Val de Loire, Ile-de-France et Outre-Mer* possédant une licence FFBaD pour la saison 2018/2019.

La compétition est ouverte :

- à tous les Poussins
- aux Benjamins : **classés minimum P11 dans chaque discipline dans laquelle le joueur s'inscrit**
- aux Minimes et Cadets : **classés minimum D9 dans chaque discipline dans laquelle le joueur s'inscrit**

En simple : Poussins, benjamins 1, benjamins 2, minimes 1, minimes 2, cadets

En mixte et double : Poussins, benjamins, minimes, cadets.

En simple les benjamins et minimes joueront dans des catégories distinctes 1 et 2.

L'inscription de joueurs dans une catégorie d'âge supérieure est soumise aux restrictions suivantes :

- poussins benjamins, minimes respect des critères minimaux de classement de la catégorie où ils veulent jouer.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans les trois tableaux.

Les matchs de simples se joueront en poules, puis en élimination directe en phase finale.
Les doubles et les mixtes en poules ou élimination directe selon le nombre d'inscrits.

Les classements seront ceux à la date du 10 septembre 2018

Dates et Horaires de la Compétition

Samedi : 9h – 20h00

Accueil des joueurs : 8h30

Dimanche : 8h30 - 16h

Accueil des joueurs : 8h

Les joueurs pourront être appelés jusqu'à 60 minutes avant l'horaire annoncé de l'échéancier.

Montant des inscriptions

1 tableau - **12 €**, 2 tableaux - **15 €**, 3 tableaux - **18 €**

Inscriptions

Votre inscription se fera en direct sur BADNET (logiciel utilisé pour la compétition)

Le règlement se fera par virement au moment de l'inscription

Comité de l'Indre de Badminton – FR76 1450 5000 0208 1005 0536 230 – IBAN CEPAFRPP450
En précisant le libellé suivant : CIJ 1 + Nom du club

- **Date limite des inscriptions 18/09/2018**
- Constitution des tableaux **le 20/09/2018**
- Envoi des convocations **le 23/09/2018**

Aucune inscription ne pourra se faire par téléphone.

Volants

Les volants sont à la charge des joueurs à parité jusqu'aux demi-finales, devront être homologués par la FFBaD et sont fournis gratuitement par le comité d'organisation pour les finales.

En cas de litige, le volant officiel sera le Oliver Apex 100. Il sera en vente à la table de marque.

Récompenses

L'enveloppe des récompenses sera répartie entre les vainqueurs et les finalistes sous forme de lots et/ou de bons d'achat.

Restauration

Une buvette conviviale et bien achalandée sera à la disposition dans le gymnase pendant la compétition.

Arbitrage et règlement

La compétition se déroulera suivant le Règlement Officiel des CIJ édité par la FFBaD.

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage pendant les phases préliminaires et seront arbitrés dans la mesure du possible pendant les phases finales.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire de la FFBaD, est exigée sur le terrain.

Contacts

Pour toute question, vous pouvez adresser un mail à :
comite.36.bad@gmail.com

ou Labrune Catherine 06 88 43 74 41

REGLEMENT PARTICULIER

CIRCUIT INTERREGIONAL JEUNES N°1

29 et 30 Septembre 2018

1- Le circuit se déroulera selon les règles de la FFBad et plus particulièrement selon le règlement des Circuits Interrégionaux Jeunes.

2- Juges arbitres : De La TORRE Mélanie – BARDET David

3- Tout joueur doit être en possession de sa licence pour la saison 2018/2019.

4- La compétition se déroulera dans 1 gymnase de 9 terrains. Gymnase du Lycée Georges Sand – 10 chemin de la Justice – 36400 LA CHATRE. Samedi de 9h à 20h – Dimanche de 8h30 à 16h

5- La compétition est ouverte aux poussins, aux benjamins, aux minimes et aux cadets des ligues : *Centre-Val de Loire, Ile-de-France et Outre-Mer*

5- Une étape CIJ est ouverte aux joueurs des catégories poussins, benjamins, minimes et cadets. Sur une même étape, un joueur est autorisé à s'inscrire à une étape CIJ dans des catégories d'âge supérieures.

6- Les tableaux proposés sont : simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte. Les joueurs peuvent s'inscrire sur les trois tableaux.

Tous les tableaux sont ouverts aux poussins, benjamins classés minimum P11, minimes et cadets classés minimum D9.

En simple : Poussin, benjamin 1, benjamin 2, minime 1, minime 2, cadet.

En mixte et double : Poussin, benjamin, minime et cadet.

Les simples se joueront en poules puis élimination directe jusqu'aux finales, les mixtes et doubles aussi dans la mesure du possible.

Les simples se joueront le samedi et jusqu'aux finales, les mixtes débiteront le samedi.

Les mixtes se termineront le dimanche et les doubles se joueront le dimanche.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux en cas de nécessité et de prendre toute mesure afin d'améliorer le bon déroulement de la compétition, après accord du juge-arbitre principal.

7- Le nombre de participants est limité à 120. En cas de surnombre, les inscriptions seront retenues selon l'ordre d'arrivée, reçues avant la date limite de réception fixée au **18 septembre 2018**.

L'inscription se fera en direct sur le logiciel BADNET.

A leur arrivée, les clubs devront donner à la table de marque, le nom d'un représentant adulte nommé par le club/Codep/Ligue qui sera présent pendant la durée de la compétition.

8- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de problèmes liés à des erreurs commises par les clubs lors de l'inscription (délai non respecté inclus).

9- Le montant des droits d'inscription est de 12 euros pour un tableau, de 15 euros pour deux tableaux et de 18 euros pour trois tableaux.

10- Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler certains tableaux si le nombre d'inscrits est insuffisant.

11- En cas de forfait après le tirage au sort, le 20 septembre 2018, les droits d'engagement resteront acquis au comité d'organisation.

12- Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date du tirage au sort (cf. document annexe à la procédure de gestion de forfait, en vigueur). Il devra prévenir l'organisateur de sa non participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives au Comité de l'Indre de Badminton – Maison des Sports – 89 allée des Platanes – 36000 CHATEAUROUX

13- Les matchs se joueront en volants plumes pour l'ensemble de la compétition.

Les volants sont à la charge des joueurs à parité jusqu'aux demi finales et sont fournis gratuitement par le comité d'organisation pour les finales.

Les volants officiels sont les OLIVER APEX 100 ; ils seront en vente à la table de marque et seront utilisés en cas de désaccord entre les joueurs.

14- L'échéancier n'est donné qu'à titre indicatif. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60

minutes d'avance sur l'horaire annoncé.

15- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage pendant les phases préliminaires et seront arbitrés dans la mesure du possible pendant les phases finales.

16- Les joueurs (euses) disposent de trois minutes d'échauffement entre l'appel et le début de leur match.

17- Chaque joueur doit se présenter avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de vingt minutes.

18- Tout(e) joueur(euse) désirant s'absenter, quelle soit la raison ou (et) la durée, devra prévenir le juge-arbitre, sous peine d'être disqualifié(e) à l'appel de son match.

19- Seuls auront accès aux terrains, les joueurs, les coachs, les arbitres et membres du comité d'organisation.

20- Une tenue de badminton conforme à la réglementation de FFBad est exigée sur le terrain.

21- Seul le représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

22- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibé.

La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement médical du guide du badminton).

Les joueurs sous prescription médicale doivent impérativement présenter les documents au juge arbitre avant la compétition.

23- Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

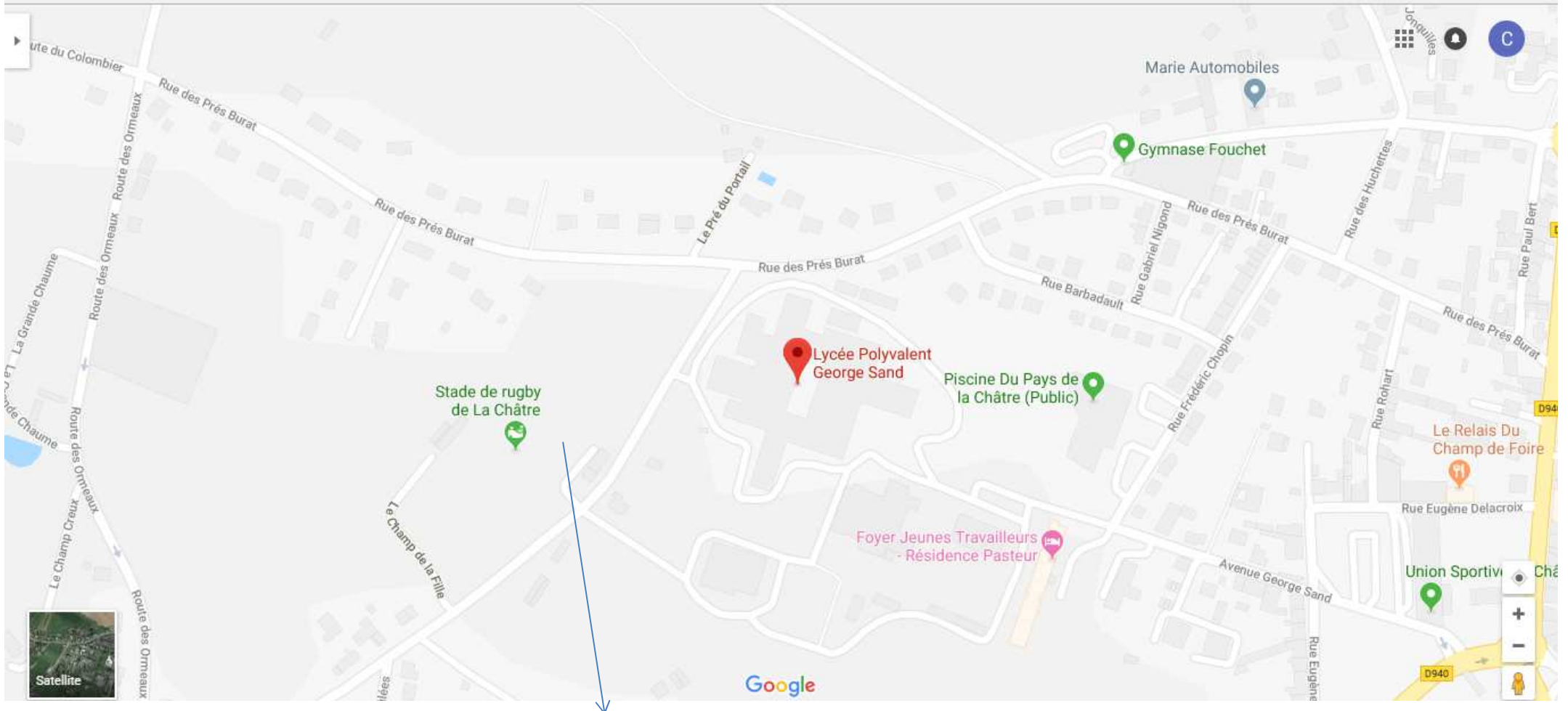
24- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

25- Toute participation à la compétition implique l'adoption du présent règlement.

PLAN D'ACCES AU GYMNASE DU LYCEE GEORGE SAND (face au stade de rugby)

10 CHEMIN DE LA JUSTICE

36400 LA CHATRE



Le Gymnase se trouve face à l'entrée du stade de rugby